



Directeur de la publication : Bernard Moreaux
Comité de rédaction : Agnès Hartemann-Heurtier,
Eddy Maaroufi, Lucile Nachon,
Thomas Loudenot, Valérie Vallicari,
Violaine Rémy, Yann Cochin

Maquette : ACVV
Nous écrire : 6 rue Monplaisir,
92140 Clamart
Courriel : clamartiens@wanadoo.fr
Site Internet : <http://clamartiens.free.fr>

“ Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.”

Albert Einstein

E D I T O

Avoir 20 ans en France !

Par deux fois en six mois, nos enfants sont venus nous dire que la société que nous avons construite ne leur a pas prévu de place. La disjonction entre "les jeunes" et les institutions a conduit au fil du temps à une désaffection pour la démocratie représentative (40% des 18-25 ans n'ont pas voté en 2002). Mais les politiques n'en profitent pas pour interroger les causes, et les syndicats impuissants sont des acteurs sur le papier plus que sur le terrain.

Lors des dernières présidentielles de 2002, la jeunesse fut le moteur du grand mouvement de révolte contre la présence de Le Pen au second tour, elle en fut félicitée unanimement ...

À l'automne 2005 ce sont les jeunes des banlieues qui nous disent l'exclusion dans laquelle ils sont, au printemps 2006 ce sont ceux-là et d'autres plus nombreux, qui nous disent l'exclusion dans laquelle ils vont être avec le CPE. Dans les deux cas, ce sont eux qui ont tiré le signal d'alarme et, dans les deux cas, l'ensemble des institutionnels ont pris le train en marche.

Comment est-il possible que dans une démocratie la solution à un problème tel que le CPE se trouve dans l'exhortation du président de la république à ne pas appliquer la loi ? Comment est-il possible que personne ne se soit élevé dès Septembre contre le CNE qui était le prologue du CPE ? Parce que c'était encore l'été, ou parce que les syndicats et d'autres ont abandonné le terrain des PME pour n'y avoir jamais été présents ou si peu ?

Sur ces points-là, nous ne sommes pas très loin de mai 68, mais pour le reste c'est une autre histoire. Il y a bientôt 40 ans, le chômage ne minait pas la société, les syndicats étaient des acteurs, et le pouvoir politique avait un projet. Depuis, le chômage, sous les auspices d'une pensée court-termiste financière, a fait les dégâts que l'on sait. Les syndicats et avec eux les religions ont perdu drastiquement leurs militants, et le pouvoir politique n'a plus de projet de quelque bord que l'on regarde. Aussi ceux qui ne sont pas dans un emploi stable et de ce fait sont sans lien avec les syndicats, se montrent et veulent être entendus. Ils interrogent la représentation syndicale là où ça fait mal, et refusent les compromis sociaux habituels.

La mise en échec du projet CPE permet-elle d'avancer ? La situation d'aujourd'hui empêchera-t-elle que ceux qui ont une formation mettent en moyenne 6 ans pour trouver un emploi stable (CDI), et que celles et ceux "les plus en difficulté" n'entrent toujours pas dans un emploi ? Aujourd'hui tout existe (pas moins de 28 types de contrats ou dispositifs peuvent être utilisés !) pour qu'ils entrent. La question est que les portes ne s'ouvrent avec aucune de ces 28 clefs...

La sortie du conflit actuel nécessite d'accepter de discuter sur le fond: quelle place réserve-t-on aux générations montantes ? Les patronats ont une place centrale dans le débat. Ne sont-ils pas confrontés dans les années immédiates à des départs massifs qu'il leur faudrait anticiper pour permettre de pérenniser des savoir-faire ? Mais non, au nom du court-termisme, ils préfèrent décider au dernier moment, voire en reprochant aux "jeunes" de ne pas avoir l'expérience professionnelle suffisante. La CFDT et la CGT acceptent que les réalités ne soient plus celles d'hier (CDI à vie dans une même grande entreprise), et défendent chacune un quasi même projet : la sécurisation des parcours professionnels. Il y a sans doute là plus que des pistes pour ouvrir un vrai chantier qui réponde aux questions posées dans la rue.

Manu

Aimez-vous la France ?

Nous n'aimons pas la France de Pétain. Nous n'aimons pas la France de la guerre d'Algérie ou d'Indochine, ni celle des essais nucléaires dans le Pacifique. Nous n'aimons pas la France qui ferme ses usines ou privatise ses services publics. Nous n'aimons pas la France qui emprisonne des manifestants parce qu'ils ont manifesté, nous n'aimons pas la France qui prêche la haine, nous n'aimons pas la France qui rêve de rétablir la peine de mort... Mais nous ne la quitterons pas ! Parce que nous aimons la France de Jaures et celle de Jean Moulin, celle qui cacha hier et qui cachera encore demain s'il le faut ses enfants menacés, la France solidaire et chaleureuse, celle qui souffre et se révolte, de 36 à 2006, celle des banlieues, celle des cités, celle qui dit non au CPE... Toute cette France-là est aussi la France.

Alors Monsieur Sarkozy, si vous ne l'aimez pas...

Agnès

2007

“Pas sans les jeunes!”

De la montée de Ségolène au come-back de Jospin, de la guerre de récupération de l'électorat du F.N. que se livrent Sarko et de Villiers jusqu'aux occasions ratées de la gauche et du PS pour une candidature unique, toute notre classe politique ne semble plus qu'avoir les présidentielles en tête.

Et (pour changer) le thème majeur de cette campagne est à nouveau la sécurité qui, c'est bien connu, est la préoccupation majeure de tous les Français.

C'est à se demander si le gouvernement a bien connu ce show au printemps qui a vu la jeunesse française crier son refus de la précarité.

Certes les acteurs du mouvement anti-CPE sont aujourd'hui les premiers à reconnaître que ce mouvement a cruellement manqué d'un discours politique structuré et cohérent se faisant l'écho de nombreuses revendications exprimées en vitesse.

Pourtant celui qui voulait bien tendre l'oreille a pu entendre pendant des semaines, lycéens et étudiants, réclamer un débat national sur l'enseignement, la formation, l'emploi et faire de ces thèmes ceux qu'ils entendaient aborder aux prochaines échéances électorales.

Surtout de par sa densité, sa durée et sa victoire, ce mouvement a servi de base au réveil de nombreuses consciences militantes.

De Clamart à Vanves, d'Issy-les-Moulineaux à Meudon, de Sceaux à Antony, ce réveil a eu des résonances locales. Il a été confirmé par la solidarité dont ont fait preuve de nombreux lycéens à l'égard de leurs camarades menacés d'expulsion, les soutenant devant les préfectures jusqu'aux aéroports (mobilisations des jeunes du lycée technique Jean Jaurès à Chatenay-Malabry entre autres).

Cette solidarité, cette conscience militante, doivent continuer à se faire entendre. À ce titre, l'initiative d'Animafac, regroupant de nombreuses associations étudiantes pour un programme de la jeunesse pour 2007 est à saluer.

À l'heure où la candidature unique à la gauche du PS semble en difficulté du fait de la logique d'appareils, plus que jamais les préoccupations de la jeunesse française doivent se faire entendre, de nouvelles énergies militantes doivent venir bousculer ces lourds mécanismes d'appareils... pour une véritable expression citoyenne en 2007 !

Thomas

Budget

Explication de vote des élus d'Alternative Clamartienne sur le budget municipal de 2006 :

Le budget n'est pas une simple affaire de technique financière, même si on peut se féliciter qu'il soit à l'équilibre. Le budget est avant tout l'expression de choix politiques... Les points d'accord entre les alternatifs et l'équipe municipale touchent au rééquilibrage entre les quartiers, au rattrapage du temps perdu pour ce qui concerne le haut de la ville (école neuve sur le plateau) ainsi que la politique de mixité sociale (construction de logements HLM dans le bas de la ville).

Cependant, il demeure des désaccords de deux ordres :

- la politique de grands travaux,
- la démocratie et la transparence.

La politique de grands travaux (équipements tous azimuts, médiathèque en centre ville, reconstruction du centre Jean Arp...) est coûteuse, ce qui pousse la ville à liquider son patrimoine immobilier pour avoir de l'argent. Ce patrimoine pourrait servir à répondre à d'autres besoins comme des logements ou des locaux pour les jeunes, pour les artistes, les associatifs ou des structures pour les plus démunis. De plus, les grands travaux ne découlent pas d'orientations politiques claires. A Issy les Moulineaux ou Meudon aussi, on peut construire des médiathèques et agrandir des stades. Qu'est ce qui définit une politique municipale de gauche ? En dehors du projet de mixité de logements (que nous soutenons), il n'y a pas de lisibilité sur la politique sociale de la ville. Combien de familles n'ont pas accès à l'école municipale des sports ou ne partent pas en vacances ? Combien de jeunes quittent l'école sans formation ? Trouvent-ils ou non des réponses à leurs problèmes dans les structures de la ville ? ... Il nous est difficile de nous prononcer sur un budget alors que le débat autour de ces questions sociales n'a jamais eu lieu au sein du conseil municipal.

Les questions de démocratie (l'avis des conseils de quartier n'est jamais présenté en conseil municipal). Que fait-on ? Les décisions que le Maire prend en dehors du conseil municipal sont de plus en plus nombreuses, sur des budgets souvent considérables. Elles manquent de transparence. Le budget n'a toujours pas de visibilité pour les élus : combien pour le secteur " jeunesse " ? pour le secteur " communication " ?... On constate que les rémunérations des élus de la majorité, le secteur " fêtes et cérémonies " et les frais de représentation du maire ont notablement augmenté, mais le reste est opaque... Il est impossible pour les élus de percevoir les orientations politiques dans cette opacité.

Pour toutes ces raisons le groupe Alternative Clamartienne s'est abstenu sur le budget.

33 élus et un bris de lunettes

Décidément le Conseil municipal ne tourne pas rond. Le 29 mars 2006, 33 élus de la République étaient réunis pour le conseil municipal.

A l'ordre du jour : " Prise en charge des frais de bris de lunettes concernant un accident de service de Mr P. G., agent municipal, pour un montant de 334,13 euros ". Le débat fut bref. Le vote fut unanime.

A la fin de la séance, arrivent les " Décisions du Maire ". Il s'agit des décisions que le Maire prend seul, et dont sont simplement informés les élus: pas moins de 78 décisions ce soir-là, **pour un budget total de plus de 800 000 euros**. Le problème n'est pas tant les sommes souvent importantes mises en jeu, que les dossiers concernés. Ainsi passent dans les "décisions du Maire " en 2 lignes et sans aucune visibilité, tous les projets concernant la jeunesse (les séjours, les stages...), les événements culturels, les conventions de la ville avec des associations à caractère social (crèche, centre socio-culturel, CSMC), les tarifs municipaux... Bref, les dossiers sur lesquels se joue la politique sociale de la ville, sans aucune transparence, et sur lesquels les 33 élus auraient sûrement eu plus de choses à dire et de propositions à faire que sur le bris de lunettes de Mr P.G. !

Quand le Maire fait les caves, que trouve-t-il ?

Une subvention est versée chaque année aux écoles de la ZEP (zone d'éducation prioritaire) pour compenser la faiblesse des revenus des coopératives de ces écoles par rapport à celles du bas-Clamart. Cette subvention était depuis plusieurs années dérisoire (51€ par classe). Alternative Clamartienne est intervenue à plusieurs reprises pour obtenir une augmentation substantielle de cette subvention. Mais le maire a toujours refusé, argumentant même en 2005 " *qu'en allant fouiller dans les caves de ces écoles, on trouverait sûrement du matériel suffisant* " (conseil municipal du 27/04/05). Ses fouilles ont dû se révéler infructueuses car il a enfin proposé de passer cette subvention à 75€. Nous nous en réjouissons.

Clientélisme, quand tu les tiens...

Lors du conseil municipal de juin, le Maire, plusieurs élus socialistes et la droite ont voulu attribuer des crédits publics à une école privée d'Issy les Moulineaux recevant des enfants Clamartois au motif qu'il s'agissait d'une école arménienne. Heureusement, 22 élus de gauche attachés à la protection de l'école publique et laïque ont empêché ce dérapage grave. Ce vote est conforme à un vote antérieur sur une subvention à une école catholique.

Alternative Clamartienne a soumis 2 propositions au conseil municipal de juin

NB : Nous nous excusons par avance de la lourdeur du style de ces deux délibérations ! Nous nous sommes adaptés au style juridique rébarbatif du conseil municipal, ce qui explique sûrement pourquoi il y a si peu de public lors des séances !

Délibération N°1

Le règlement intérieur du conseil municipal dispose que : " Les questions intéressant chacun des quartiers de la ville font l'objet d'un débat au sein du conseil municipal au moins une fois par an. Le débat est préparé dans le quartier avec un conseiller municipal. Celui-ci présente au conseil municipal un rapport introductif qui rend compte des réunions préalables et de leurs résultats. Le rapport est complété, le cas échéant, par les avis des commissions permanentes ou des commissions extramunicipales consultées. Des habitants du quartier et des représentants des associations exerçant dans le quartier peuvent être invités par le maire à intervenir au cours du débat. " Or depuis la création des 7 conseils de quartier à Clamart en 2002 cet article 12 du règlement intérieur, destiné à faire vivre la démocratie participative, n'a pas été appliqué. Les représentants des conseils de quartier n'ont donc toujours pas eu l'occasion de faire un bilan de leur fonctionnement et de s'exprimer sur les affaires propres à leur quartier devant tous les conseillers municipaux, alors que la 2^{ème} partie de la mandature est bien entamée.

L'objet de la présente délibération est donc d'aider à l'application rapide de cet article 12 du règlement intérieur en proposant :

- 1) Que le service " démocratie locale " et les élus " délégués de quartier " rappellent aux membres des comités de pilotage et aux associations intervenant sur les quartiers le contenu de cet article 12, afin qu'ils puissent préparer avec leur conseil de quartier leur intervention devant le conseil municipal.
- 2) Que le service " démocratie locale " et les élus " délégués de quartier " apportent le soutien logistique nécessaire pour que chaque conseil de quartier puisse intervenir au cours d'un conseil municipal entre septembre 2006 et juin 2007.
- 3) Qu'en cas de refus d'un conseil de quartier de s'exprimer devant le conseil municipal, les élus " délégués de quartier " en exposent les raisons et fassent, en concertation avec leur conseil de quartier, le rapport stipulé par le règlement au cours d'un conseil municipal dans les six mois qui viennent.

Délibération N° 2

Deux sondages auprès des Clamartois ont été effectués au cours de cette mandature. Ces sondages ont été organisés par un prestataire spécialisé, rémunéré par de l'argent public. Certains résultats ont été publiés et commentés dans le journal municipal " Clamart Info ". La majorité municipale s'appuie légitimement sur ces résultats pour développer sa politique municipale.

Mais dans la mesure où :

- 1) Les services des organismes de sondages ont été financés par l'argent des Clamartois
 - 2) Les résultats de ces sondages peuvent être utiles à tous ceux qui agissent pour servir au mieux les intérêts de la population de Clamart (élus municipaux, associations, conseils de quartier...)
- il est proposé au conseil municipal d'approuver le principe que soient disponibles sur le site internet de la ville tous les éléments de ces sondages.

Ces 2 délibérations ont été adoptées à l'unanimité après 1h30 de débat. Les résultats du dernier sondage de la mairie sont donc désormais disponibles sur le site de la mairie. Mais en ce qui concerne l'expression des conseils de quartier au conseil municipal, la partie n'est pas gagnée. En effet la méthode proposée par le maire consiste pour l'instant à n'inviter que les comités de pilotage (qui rassemblent certes les habitants les plus impliqués, mais peu nombreux) à débattre. Et 2 ou 3 comités de pilotage seront invités à s'exprimer en même temps au conseil municipal. Nous craignons donc que ce qui aurait pu être un vrai bilan critique mais constructif du fonctionnement des conseils de quartier, ne devienne qu'une énième parodie de consultation. A suivre...

Une autre lecture du même sondage.

Grâce à l'intervention d'Alternative Clamartienne, les sondages et enquêtes effectués sur la ville sont désormais disponibles sur le site de la mairie. Les résultats du dernier sondage ont été largement exploités par le Maire dans Clamart Info pour faire de l'auto-satisfaction. Mais si le souci de son équipe avait été de savoir ce qui ne va pas dans la ville, voici ce qu'ils auraient pu en dégager : un quart des Clamartois trouvent la situation " non satisfaisante " en ce qui concerne l'aide sociale. Cela n'interpelle pas une équipe de gauche ? Un tiers des Clamartois ne sont pas non plus satisfaits des actions menées envers les jeunes. Ces deux thèmes de mécontentement se retrouvent aussi dans les attentes prioritaires : arrive en tête le besoin de places en crèche mais aussi de logements sociaux, d'un nouveau centre commercial à la Plaine et d'une maison de la jeunesse. Les équipements culturels (centre Jean-Arp et médiathèques, thèmes chéris du Maire) arrivent derrière. Il est aussi intéressant de découvrir que 83% des Clamartois vont rarement, ou jamais, au centre Jean Arp, ce chiffre passant à 90% pour le conservatoire, et à 96% pour le centre d'action sociale. Alors a-t-on cherché à savoir pourquoi ils n'y allaient pas ? Eh non. On a demandé à ceux qui fréquentaient régulièrement ces structures s'ils étaient satisfaits. Devinez la réponse. Vous fréquentez régulièrement, vous, un équipement dont vous n'êtes pas satisfait ? De même il aurait été intéressant de savoir ce que les Clamartois pensaient du fonctionnement des conseils de quartier. Mais on leur a simplement demandé " s'ils avaient entendu parler de leur création ". Le but est uniquement de savoir si " la com " fonctionne bien (et là, grosse déception: la moitié des Clamartois ne savent même pas que ces conseils de quartier existent !). Passons sur les 6 questions consacrées uniquement à " l'image du Maire " (là aussi sûrement grosse déception en Mairie: un quart des Clamartois ne connaissent pas le nom du Maire !). Ce sondage est un gâchis. Il est construit pour que l'équipe municipale rectifie éventuellement sa manière de communiquer, pas pour savoir ce dont nous avons VRAIMENT besoin.

Agnès

Faut-il relancer les conseils de quartier?

C'est la proposition faite suite à un débat très intéressant organisé par le "Collectif du 29 mai" sur la démocratie participative. Mais la proposition, si elle se limite à cela, n'a pas beaucoup de sens. Les conseils de quartier ne sont qu'un moyen " technique " de faire participer les habitants. S'il n'y a pas la volonté politique de leur donner un réel contenu, ils sont et resteront une coquille vide. La participation des citoyens n'a un intérêt pour eux que si on les laisse s'emparer et gérer des projets ambitieux, avec un enjeu réel pour leur qualité de vie. S'il s'agit uniquement d'informer les habitants de projets municipaux alors que ceux-ci sont quasiment bouclés, les conseils de quartier ne sont pas indispensables. Les habitants l'ont vite compris, et il n'est pas étonnant que certains soient maintenant désertés. Les conseils de quartier sont-ils la seule solution ? Permettent-ils à tous d'être représentés, de s'exprimer ? Pourquoi se limiter à la taille du quartier ? La démocratie n'est pas une chose facile. Une expérience a été faite avec ces conseils de quartier, il faut en tirer des conclusions et rebondir, mais pas repartir à zéro. Alors ne répétons pas les mêmes erreurs : permettons d'abord aux habitants de définir les thèmes et les projets dont ils souhaitent s'emparer, et réfléchissons dans le même temps avec tous aux moyens " techniques " pour y arriver !

Agnès Heurtier
Conseillère municipale

La Joie Par Les Livres



En février dernier, il y a à peine six mois, la bibliothèque de la Joie par les Livres était sauvée, après une mobilisation exceptionnelle (occupation pendant quinze jours) des habitants du quartier et des différents réseaux militants clamartois, soutenus par l'ensemble de la presse nationale (le Figaro mis à part). Le "Comité pour l'Avenir de la bibliothèque La Joie Par les Livres" avait obtenu la survie de ce lieu magique qui a tant influencé les différentes générations de petits clamartois depuis sa création.

Par la suite, le conseil municipal s'est interrogé : Mireille Déréthé, adjoint à la culture (?) y défendait le projet d'une transformation de ce lieu en... centre pour handicapés... Bien évidemment, nous n'avons rien contre l'existence d'un tel lieu. Mais lorsqu'une mairie se fait le chantre de la démocratie participative (plus de celle de Ségolène que la nôtre), comment peut-on piétiner ainsi la volonté clairement exprimée des habitants d'un quartier et en particulier celui de la Plaine, qui n'est bien entendu pas saturé en équipements culturels, en particulier destinés à la jeunesse... Quel signal la mairie souhaitait-elle envoyer à ces populations dont la défense de la bibliothèque fut pour beaucoup le premier engagement politique et dont le discours et l'action devraient rendre fier n'importe quel maire de gauche ? Comment les habitants et militants clamartois pourraient-ils accepter une telle trahison ? Un centre pour handicapés existe déjà à Boulogne, son équivalent clamartois a donc peu de chances d'obtenir la moindre subvention... En coulisse on pense que le projet n'est pas viable... Alors à quoi donc jouait l'équipe municipale ?

La Joie par les Livres, au centre de la cité de la Plaine, est pour ce quartier et pour toute la ville une fenêtre sur les cultures du monde entier. La population clamartoise a sans ambiguïté exprimée sa volonté de conserver la vocation de ce lieu. La Joie par les Livres, patrimoine culturel sans équivalent de notre ville doit conserver sa mission pédagogique et culturelle. Nous ne céderons pas.

A l'heure où nous publions ces lignes il semble que la mairie ait abandonné le projet de Mireille Déréthé et qu'elle ait accepté de valider le projet plébiscité par les habitants en y incorporant un pôle handicap. Nous resterons vigilants. A suivre...

Eddy

OPAC

Gestion comptable ou Gestion sociale ?

Les dirigeants PS-PC de CLAMART HABITAT ont l'œil rivé sur l'indice du coût de la construction, base de la réévaluation annuelle des loyers, indice coupe-ret avancé pour faire voter par le Conseil d'administration l'augmentation inexorable du logement social depuis 5 ans, indice coupé de la réalité d'une partie de plus en plus importante de la population qui chaque jour, voit croître les prix à la consommation et un pouvoir d'achat qui ne suit pas.

Nous partageons les objectifs qui visent à assurer un meilleur entretien du patrimoine et la construction de logements sociaux, mais les dirigeants de "gauche" justifient ainsi des augmentations supérieures à l'inflation, en oubliant que de plus en plus de familles touchent le RMI, sont dans la précarité, souffrent du chômage, perçoivent des salaires qui ne suivent plus cette inflation depuis plusieurs années. Nous pensons qu'il y a d'autres moyens pour développer le logement social que de ponctionner les plus démunis.

Sur les 3 dernières années 2003, 2004, 2005, selon les chiffres de l'INSEE, l'inflation a progressé de 6%, le pouvoir d'achat de 4,2%, le montant des loyers de CLAMART HABITAT de 7%.

Cette année encore, le Conseil d'administration de l'OPAC a voté une augmentation des loyers de 2 % alors que parallèlement une augmentation de 10% des charges locatives a été provisionnée.

Seuls les administrateurs des associations de locataires (CNL et CLCV), de la CFDT, avec l'élu d'ALTERNATIVE CLAMARTIENNE ont voté CONTRE.

La vocation de l'OPAC est-elle de pratiquer une GESTION COMPTABLE ou une GESTION SOCIALE de son patrimoine ?

Christian Nachon
Conseiller municipal, membre du CA de l'OPAC

Des nouvelles de la Communauté d'Agglomération Sud de Seine.

Le transfert des piscines et des conservatoires

Le conseil communautaire a décidé le transfert à la Communauté des trois piscines municipales de Clamart, Bagneux, Fontenay-aux-Roses ainsi que de la piscine intercommunale de Chatillon-Malakoff et des quatre conservatoires municipaux de musique. Ce transfert prend effet au 1er janvier 2007. Une concertation a eu lieu avec les 240 agents municipaux qui seront incorporés dans les effectifs de la CA Sud de Seine sans perte de rémunération.

Le transfert porte sur l'aménagement, l'entretien et la gestion administrative de ces équipements. En revanche, la programmation et les choix pédagogiques restent définis au niveau de chaque commune. Cette mutualisation des moyens dans le respect des autonomies pédagogiques n'exclut pas le développement d'actions de coopération et la coordination des programmes.

L'intérêt immédiat pour les habitants est double : tout habitant de la CA Sud de Seine a droit au tarif préférentiel prévu en faveur des habitants de la commune d'implantation ; il peut bénéficier aux mêmes conditions des cours dispensés dans tous les conservatoires ou écoles de musique, notamment ceux qu'il ne peut trouver dans sa commune. La situation des professeurs sera améliorée en matière de temps de travail.

Les représentants d'AC ont demandé une politique active en direction des populations les plus modestes pour ouvrir au plus grand nombre les activités sportives et culturelles, notamment par des offres de service, des tarifs appropriés et des campagnes de sensibilisation.

Des points d'information "économies d'énergie"

Un spécialiste apportera ses conseils à la population et aux entreprises pour la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Les horaires et les lieux de consultation dans chaque commune restent à définir.

Les postes de dépenses en gaz, électricité et eau, qui sont des besoins essentiels, deviennent des charges considérables, notamment pour les chômeurs et les familles à faibles revenus. Beaucoup peut être fait pour les alléger, des aides financières sont disponibles. Encore faut-il les connaître et pouvoir y accéder.

François Loloum et Yann Cochin

Conseillers municipaux à Clamart, conseillers communautaires Sud de Seine

Politique

Quelle rentrée politique !

Le grand barnum médiatique n'a d'écoute que pour les dernières phrases réactionnaires de N. Sarkozy, à quoi répondent en léger décalage, ou parfois par anticipation, celles de Ségolène Royale. Comme si cette dernière avait décidé de rompre avec le socle commun des valeurs de gauche!

Alors que le gouvernement Villepin-Sarkozy jette de la poudre aux yeux et poursuit sa besogne d'aggravation de la précarité et de lutte contre les services publics nous sommes nombreux chez les Clamartiens à souhaiter une candidature unitaire de la gauche anti-libérale.

Nous avons été ces dernières années, de toutes les luttes contre les offensives de la droite et du patronat visant le modèle social issu de la libération, de la même façon nous nous sommes engagés avec le mouvement alter mondialiste pour une autre mondialisation. Nous y avons côtoyé des militants politiques, associatifs syndicaux et plus largement des citoyens engagés qui cherchaient à dépasser les divergences initiales afin d'offrir une perspective politique à la hauteur de leur action, ce fut le cas notamment à l'occasion de la campagne pour le NON au Traité Constitutionnel Européen.

Nous voulons répondre, avec d'autres aux aspirations populaires à vivre mieux, à résoudre la question du chômage et de la précarité, à faire cesser le démantèlement social, les atteintes répétées aux libertés et les discriminations de toutes sortes, nous voulons également répondre aux défis environnementaux qui sont posés par un développement incontrôlé et inégalitaire.

Nous souhaitons une vraie politique de gauche qui rompe avec le cadre libéral, c'est pourquoi nous ne nous reconnaissons pas dans le programme du PS ou dans les expériences dites d'union de la gauche ou de gauche plurielle qui ont chacune à leur façon aggravé la situation des couches populaires.

Pour cela il serait catastrophique d'assister à la multiplication de candidatures qui rendrait inaudible le point de vue des anti-libéraux de gauche. Si elle sait s'unir la gauche anti-libérale, nous en sommes convaincus, peut à la fois rassembler une majorité à gauche et mobiliser l'énergie populaire pour le changement.

Yann

Thomas Loudenot

Notre camarade Thomas, est décédé cet été en essayant de sauver sa soeur de la noyade. Ces lignes ont été écrites par son ami Eddy.

Thomas était mon frère d'arme. Les grèves lycéennes en 1998, la campagne clamartienne de 2001, le FSE de Florence en 2002, les manif anti-Le Pen après le 21 avril, les législatives contre Pemezec, le mouvement anti-pub, la vélorution, la campagne du Non au TCE, La Joie par les Livres, le CPE, la lutte contre les lois Sarkozy, le coup d'état au Togo... Il avait été acteur et témoin de nombreuses luttes démocratiques et égalitaires. Thomas n'était ni sectaire ni naïf. Il savait à quel point et jusqu'où toute mobilisation se devait d'être collective. Il était étudiant en droit à la fac de Sceaux où il s'était plei-



nement investi dans le mouvement étudiant. Dynamique, parfois brouillon, il savait faire preuve d'une pugnacité exceptionnelle d'enthousiasme. Indigné par les injustices de notre monde, il s'était donné les moyens de découvrir ce qui se cache derrière les murs du confort. Il avait tout autant refusé le consensus de la pensée unique que les dogmes idéologiques biaisés. C'était un ami dont j'étais fier. Courageux, généreux et sincère. Toujours en alerte, il restera pour nous tous un exemple d'ouverture au monde. Thomas était un résistant, face à la peur de l'autre, au cynisme, à la fatalité. Son parcours impose le respect.

Nous dédicassons ce numéro de notre journal à tous ceux qui l'ont connu et aimé, à Clamart ou ailleurs, quelque soit leur orientation politique.

AC